

TARIFS ET INFORMATIONS PRATIQUES SAISON 2011/2012

L'année musicale suit le rythme scolaire et comprend 32 semaines d'enseignement. Les cours à deux ou trois élèves sont encouragés. La grande majorité des cours a lieu au 5 rue Marengo, quartier de St Martin à Brest. Le Centre Breton propose également son enseignement à Sizun, Landerneau et Plougastel-Daoulas.

Nous proposons des cours de formation musicale pour les enfants dans le cadre de la collaboration entre le Centre Breton et le conservatoire - atelier hebdomadaire le mercredi après-midi au conservatoire. S'inscrire au secrétariat.

CURSUS	Enseignements	- 18 ans	+ 18 ans
Cours d'instrument	Accordéon diatonique, biniou-koz, bombarde, clarinette, cornemuse, flûte traversière en bois, guitare folk, harpe celtique, piano, saxophone, small-pipe, tin whistle, uilleann-pipe, violon	290*	340*
Pratique vocale	Chant choral		95
	Pratique du chant traditionnel de Basse-Bretagne (kan ha diskann et mélodie)		225*
Activités enfant	Eveil musical, parcours-découverte, chant traditionnel	95	
Ateliers de musique d'ensemble	Atelier guitare dadgad, atelier flûte traversière en bois, atelier cornemuse, ateliers accordéon, atelier sonneurs en couple, ateliers violon, atelier bodhràn, atelier cajon, atelier harpe et atelier multi-instrumentaux	195*	225*

A ces tarifs, il convient d'ajouter la carte d'adhésion d'un montant de 26euros pour une personne ou de 30 euros pour la carte famille (à partir de 2 personnes habitant à la même adresse). Une réduction de 15% sur le tarif le moins important sera accordée dès la deuxième inscription. Les chèques vacances sont acceptés.

Le montant des frais pédagogiques peut être versé en trois ou quatre fois (pour les règlements effectués en juin). Merci de rédiger les chèques à l'inscription et de faire un chèque séparé pour l'adhésion. En cas d'inscriptions multiples, merci de différencier les différents instruments pour le règlement.

Les frais d'inscription sont dus pour l'année. Au-delà du 21 octobre, il ne sera effectué aucun remboursement.

* si vous êtes brestoïse, consultez munissez-vous de votre quotient CAF.